

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé convoquée par courriel, tenue à l'hôtel de ville, au 374 route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 17 décembre 2020, à 18 : 49 heures, à laquelle sont présents :

Présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller
	M.	Jacques Desbois, conseiller

Est également présent :
Yan Ritchie, directeur général

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Tous les membres présents renoncent à leur avis de convocation et désire ajouter le point suivant :

- Demande de l'O.T.J. pour une contribution afin d'ouvrir la patinoire.

2020-12-213B

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-358 AYANT POUR OBJET DE FIXER LE TAUX DES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET LES TARIFS POUR LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2021

Avis de motion est donné par Patrick Lebreux, conseiller, qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera soumis pour adoption le règlement numéro 2020-358 ayant pour objet de fixer le taux des taxes foncières générales et les tarifs pour les services municipaux de la Municipalité et il présente également le projet de règlement numéro 2020-358.

2020-12-213C

DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR L'OUVERTURE DE LA PATINOIRE DE L'O.T.J. DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

CONSIDÉRANT QUE le comité de l'O.T.J. a tenue une réunion du C.A. pour l'ouverture de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE l'O.T.J. a déposé une demande de contribution financière à la Municipalité par l'embauche de 2 surveillants durant les heures d'ouverture à la patinoire en période de pandémie.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil demande qu'une rencontre soit organiser avec M. Régis Lelièvre pour tenter d'élaborer un plan d'ouverture de la patinoire de l'O.T.J. qui répondra aux besoins des tous les intervenants.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance.

2020-12-213D

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 19 :30 heures.

Roberto Blondin, maire

Yan Ritchie, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »